

34 AVRIL 81

34

# AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



**SECRETARIAT : A.N.C.A.P.**

rue de l'Alouette, 33  
6000 - CHARLEROI  
Tél. 071- 41.24.66

**C.C.P. :**

**000-0199352-17**  
**A.N.C.A.P.**  
rue de Loverval, 100  
[REDACTED]  
6071 - CHATELET

**REDACTION DU BULLETIN :**

**Monsieur Jean BOURG**  
rue Spinois, 144 Bte 6  
6000 - CHARLEROI  
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.



N° 34.

AVRIL 1981

# CHASSEUR

*un jour*

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES  
CHASSEURS A PIED \* DER JAGERS TE VOET



## EDITORIAL

Voici le deuxième numéro, nouvelle formule, de notre Bulletin.

Si le Courrier des lecteurs, vu les circonstances, a été assez fourni, nous attendons toujours les critiques, conseils et suggestions concernant la nouvelle présentation de notre publication.

Ces avis, si courts soient-ils, nous sont pourtant absolument nécessaires pour arriver à vous donner entière satisfaction et pour améliorer notre présentation.

Un petit mot, s'il vous plaît, cela nous fera plaisir et nous encouragera.

LA REDACTION

DANS  
L'ACTIVE

**1503**  
2<sup>e</sup> CHASSEURS A PIED

## AU 2 CH.

### -- ARRIVEES AU REGIMENT :

- le Capitaine-Commandant PUFFET qui occupe les fonctions d'Adjoint S 3 ;
- le Capitaine DELEDICQUE qui exerce les fonctions de Commandant en Second de la Compagnie Msl (Missiles) ;
- l'Adjudant DECELLIER qui a été désigné comme chef de la Section Ménage ;
- les Sergents SAMYN et RIESTRER qui ont été désignés comme Chefs de Section Maintenance.

### -- ACTIVITE DES COMPAGNIES :

- La Compagnie Etat-Major et la Compagnie JPK ont participé à une semaine de stage de ski de fond et alpin respectivement fin janvier et fin février .
- La Compagnie Msl a participé à un exercice à double action dans la région de SPA du 09 au 13 février 1981. Le parti ennemi était constitué d'une compagnie du 12 Li. Les Chasseurs se sont brillamment comportés malgré le mauvais temps.  
Il s'agissait d'un exercice hélicoptéré;

ce sont, en effet, des hélicoptères de la P.F.A. qui ont déposé les hommes de la Cie Msl sur les lieux mêmes de l'exercice et qui, en fin de semaine les ont ramenés à SIEGEN.

-- JOURNEE DU 150me ANNIVERSAIRE :

- Pour commémorer dignement le 150me anniversaire de la création du Régiment - 30 mars 1831 - une journée toute particulière a été organisée au Quartier PEPINSTER.

Le programme prévoyait une prise d'armes, un repas spécial all ranks et des compétitions sportives inter-compagnies.

- Prise d'Armes :

La cérémonie commença par la présentation du Régiment au Chef de Corps par le Commandant en Second. Le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE passa les troupes en revue et, après un mot de circonstance, accueillit le drapeau du Régiment.

Eurent lieu ensuite dans l'ordre :

- les prestations de serment du SlT PESCHEUX et du SlT Médecin LACAVE ;
- la reconnaissance dans leur grade du Major RAYMOND, du SlT PESCHEUX et de l'Adjudant-Chef DEVILLE ;
- les remises de distinction honorifiques:
  - la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à l'Adjudant KADDON et à l'Adjudant MISENTA ;
  - la Croix Militaire de 1ère Classe au



4



1

2





5



3

4



1er Sergent Major DEBONDT et au Sergent COULON;

- la Croix Militaire de 3me Classe au Sergent BERTRAND qui, en outre, fut reconnu dans ses nouvelles fonctions d'Adjudant de Compagnie de la Cie JPK.

La prise d'armes se poursuivit par la remise du brevet de bon soldat aux Chasseurs miliciens VAN HOUTE, DELIEF, DUPUIS, ROGER et DUMONT et par la remise de leurs galons de caporal aux candidats sergents miliciens GHYSENS, MICHALIK, JAIME-LARROSA, DEKIMPE, BOTILDE et BOUCQUEAU.

La cérémonie s'acheva par un dépôt de fleurs par le Chef de Corps au Monument Aux Chasseurs et par un défilé impeccable... sous une pluie battante.

- Repas all ranks :

Après cette belle prise d'armes, tous les Chasseurs se retrouvèrent pour l'apéritif et un excellent repas pris dans une ambiance agréable. Le menu, préparé par les cuisiniers du quartier qui se surpassèrent pour la circonstance, fut particulièrement bien apprécié.

- Compétitions inter-Compagnies :

Vers 15.00h., et sous la pluie bien sûr, débutèrent alors les compétitions organisées par la cellule S 3 et le Moniteur d'Education Physique et Sports, le 1er Sergent-Major GUIDOSSE. Trois rencontres de football éprement disputées et une course relais, où chaque Compagnie avait trois équipes, étaient au programme.



Le tournoi de football fut remporté par la Compagnies Etat-Major et Services après botté des pénaltys et la course relais par la Compagnie Missiles.

Le classement général fut le suivant: 1ère : la Compagnie Missiles, 2me : la Compagnie JPK, 3me : la Compagnies Etat-Major.

Après la proclamation de ces divers résultats, tous les participants, fourbus mais heureux de cette belle journée, regagnèrent leurs installations respectives.

L.D.

-- GARDE AUX PALAIS ROYAUX :

★ Du 25 mai au 9 juin 1981, le Régiment aura l'honneur d'assurer la garde des Palais Royaux. Nous espérons que les membres qui en auront l'occasion iront admirer nos Chasseurs.

Nous invitons quelques membres, principalement des bruxellois, à se rendre devant le Palais Royal de BRUXELLES, le 25 mai 81 vers 14.00h pour assister à la première relève de la garde qui se fait avec un décorum particulier.

Le Chef de Corps et notre Président seront présents à cette petite cérémonie.

-- FASTES REGIMENTAIRES :

★ Les 2 et 3 juillet 1981, les FASTES REGIMENTAIRES, qui commémoreront en même temps le 150me anniversaire du 2me Chasseurs auront lieu à SIGEN.

Le Chef de Corps invite cordialement les membres de l'Amicale et les amis des Chasseurs à assister nombreux aux cérémonies.

## LES " BILLETS " (suite)

Le Colonel e.r. Frans VANSEVENANT a commandé le 2me Chasseurs à Pied du 7 juillet 1949 au 14 septelbre 1950. Il est actuellement retiré à LOBBES dont il fut, pendant quelques années, le Bourgmestre.

Donnons lui la parole:

" C'est avec joie que je vous fais parvenir un billet du Chef de Corps se rapportant à ma période de commandement de notre beau 2me Régiment de Chasseurs à Pied lequel célèbre cette année son 150e anniversaire. J'appartenais déjà au 2 Ch lors de son centenaire. J'étais loin de penser alors qu'un jour je serais désigné en qualité de Chef de Corps. En ce temps-là les anciens de 14-18 nous donnaient le nom de "jeunes"; or c'est un de ces jeunes( le premier ) qui le 7 juillet 1949, prit en main la destinée des petits Chasseurs de CHARLEROI.

J'ai commencé mon commandement par une période de camp. C'est à l'issue de celle-ci que mon Commandant en Second, le regretté Major WAMBERSY qui reconduisait l'unité à Charleroi, débarquant à la gare de l'Ouest, prononçait une seconde fois devant le front des troupes la phrase qu'il avait dite en 1948 et qui devait devenir la devise du Régiment: " TRESIGNIES, nous te suivons."

Peu après le Régiment prit garnison à TERVUEREN, pour assurer la garde des Palais Royaux. C'est pendant cette période que nous avons reçu en stage d'instruction des Officiers de Gendarmerie en vue de leur examen de Major.



Le 21 juillet 1950, le 2 Ch participe au défilé à 'BRUXELLES' à l'occasion de la Fête Nationale. Après le défilé je fus convoqué chez le Lieutenant-Général, commandant la Circonscription, qui me fit part de ce que Sa Majesté Le Roi LEOPOLD III rentrerait en Belgique le lendemain, mais que le silence absolu devait être observé à ce sujet.

Je ne mis dans la confiance que le Major WAMBERSY et mon Adjudant-Major, l'actuel Colonel BEM e.r. Jacques GENDARME.

Je donnai l'ordre aux Officiers et Sous-Officiers d'être au Quartier à 23.00h en vue d'un exercice spécial de nuit.

A minuit la troupe fut réveillée, on servit du café et une collation et l'unité fut embarquée dans les camions qui l'avaient ramenée de Bruxelles après le défilé.

C'est ainsi que le 2me Chasseurs à Pied fut la première unité de l'Armée à rendre les honneurs à Sa Majesté LEOPOLD III et à la Famille Royale.

Vint l'affaire royale; notre unité reçut mission de se rendre à TERVUEREN, puis à LAEKEN pour y assurer la garde des Palais.

La vie de garnison reprit sans incident jusqu'à la date fatidique où, le cœur bien gros, je remis le commandement de ma chère unité au Lieutenant-Colonel DUMONT.

Colonel e.r. F. VANSEVENANT.

**Si vous avez déjà payé votre cotisation pour 1981,**

**Si vous ne l'avez pas encore fait,**

**MERCI!**

**faites-le sans tarder, s. v. p.**



Le Colonel e.r. V. PLEINEVAUX, qui comme Lieutenant-Colonel a commandé le 2<sup>me</sup> Chasseurs du 28 janvier 1952 au 15 février 1953, nous a fait le grand plaisir de nous confier le " billet " ci-après.

C'est très sincèrement et de tout cœur que nous le remercions pour avoir eu le geste élégant de commencer son "billet" par un hommage à son prédécesseur, le Lieutenant-Colonel Edgard DUMONT qui a commandé le régiment du 15 septembre 1950 au 27 janvier 1952 et, qui, devenu Général-Major, est décédé le 20 mars 1978.

Donnons donc la parole au Colonel e.r. V. PLEINEVAUX :

PERIODE DU 15-9-50 au 27-1-52.

Evènements.

→ Etant à l'époque le Commandant en second, je me devais de relater les évènements et anecdotes qui marquèrent la période de commandement du Lieutenant-Colonel DUMONT.

Psychologue et esprit subtil, le nouveau Chef de Corps comprit rapidement que le commandement d'une unité de Chasseurs à CHARLEROI n'était pas chose simple.

Les miliciens du Régiment étaient dans leur majorité des cas sociaux. Et Cependant, il fallait en faire de vrais Chasseurs et, à l'exemple des anciens, respecter les traditions du Régiment.

Homme de cœur et de conscience,



le Chef de Corps s'intéressa à la situation parfois angoissante de certains cas sociaux; il chercha à comprendre la mentalité des Carolorégiens et l'esprit des Chasseurs; bref, il s'attacha à tout ce qui pouvait intéresser ou enrichir le 2<sup>me</sup> Chasseurs. C'est ainsi qu'au cours des Fastes Régimentaires de 1950, il s'entretint avec l'avocat MALTER, Président de la Fraternelle des 2<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> Chasseurs à Pied 1914-1918, de son désir de voir paraître un recueil qui relaterait les grandes étapes de la vie du 2<sup>me</sup> Chasseurs et de ses dédoublements. Il chargea un Sous-Lieutenant de réserve du Régiment, avocat au barreau de Bruxelles, de rechercher avec le Président MALTER et des membres de la Fraternelle 14-18 ainsi qu'avec la Section Historique et le Musée de l'Armée tous les renseignements possibles à la réalisation de ce manuscrit. L'ouvrage, remarquable et bien illustré, sorti de presse vers mi 51. Il servira de document de référence pour l'avenir.

→ Vers la même époque, les Services de l'Adjudant-Général demandaient au Commandant du 2 Ch de lui soumettre le projet d'un "badge" qui remplacerait le lion qui ornait les bérets. Le Chef de Corps confia cette recherche au Commandant en Second et à l'Adjudant-Major, à l'époque le Capitaine GENDARME. Nous avons sèché plusieurs jours car nous refusions de voir figurer dans le "badge" le cor que les Chasseurs portaient déjà sur les épaulettes et qui était aussi porté par les Carabiniers et les facteurs des Postes. Feuilletant au hasard une revue militaire française, le Capitaine GENDARME trouva le support tant cherché : un cor de chasse, mais vu de profil. Il restait à habiller héraldiquement ce cor. Pour cela, l'équipe de-

vait s'inspirer de l'histoire de sa ville de garnison et des traditions du Régiment. C'était aussi l'avis du Chef de Corps.

D'abord le cor de chasse serait surmonté de la couronne royale. Pour marquer son attachement à sa ville de garnison, les armoiries de CHARLEROI seraient posées sur le cor dans sa partie inférieure. Enfin, le souvenir de la rentrée du 2 Ch à CHARLEROI nous apportait la solution à la deuxième partie.

Rappelons à cette fin que le 2 décembre 1948, le Régiment rentrant d'Allemagne était placé sous les ordres du Commandant en Second, le Major WAMBERSY. La colonne, venant de la Gare du Sud, s'arrêta face à l'entrée de la Caserne. Le Régiment rendit les honneurs au monument du Caporal TRESIGNIES et, son salut terminé, le Major WAMBERSY s'écria spontanément :

"TRESIGNIES, nous voici, TRESIGNIES nous te suivons"

La dernière partie de cette phrase historique devait devenir la devise du 2<sup>me</sup> Régiment de Chasseurs à Pied. Concise elle rappelait les traditions du Régiment, rendait hommage à l'un de ses héros et exprimait l'idéal des Chasseurs. La devise serait placée sur un listel en-dessous du blason.

Le badge ainsi conçu serait placé sur un écusson de drap vert chasseur.

Il fut transmis à l'Adjudant-Général pour approbation. Celui-ci, tout en félicitant le 2 Ch pour son remarquable travail, fit remarquer que le lion des armoiries de CHARLEROI était trop placide et qu'il fallait le remplacer par un lion debout et agressif.

Ce qui fut fait.



Et pour les Fastes Régimentaires de novembre 1951, tous les Chasseurs avaient le béret orné du nouveau badge.

→ Fin janvier 1952, le 2me Chasseurs était désigné pour assister à PARIS aux funérailles du Maréchal de LATTRE de TASSIGNY. Le détachement, placé sous les ordres du Commandant en Second, comportait deux Compagnies encadrant le Drapeau du Régiment et la Musique des Forces de Défense de l'Intérieur.

#### Anecdotes.

Le Chef de Corps souhaitait depuis longtemps une mascotte pour le 2 Ch. Mais pas n'importe quelle mascotte. Ses préférences allaient vers la famille des cervidés.

Or, lors d'une période de camp à ELSENBORN, la 4me Compagnie - commandée par le Capitaine MARTIN Robert - captura un renardeau. A défaut de cervidé, on accepta provisoirement le renardeau. Ce furent quelques dévoués Chasseurs de la 4 Fu qui eurent la patience d'élever le renardeau au biberon. Les dents aiguisées du bébé nécessitèrent un stock de tétines. Rentré en garnison avec le Régiment, il fut installé près des bureaux du Casernement. Très affectueux au début - il était assez courant de le voir installé dans un fauteuil du Mess - il reprit progressivement son état sauvage et il quitta le 2me Chasseurs.

Au début de novembre 51, le 2me Chasseurs recevait, à la plus grande joie du Chef de Corps, une vraie mascotte digne de figurer en compagnie de Chasseurs. Grâce aux démarches répétées et aux recherches des Capitaines GENDARME et DE BURGES, le baron

GENDEBIEN, à l'époque député-bourgmestre de THUIN, faisait don au Régiment d'un jeune daim de son domaine.

Un enclos avait été spécialement aménagé à la Caserne pour servir d'habitation à cette ravissante mascotte. Chaque jour elle voyait défiler ses admirateurs.

Un soldat de la Police Régimentaire fut chargé de son entretien et de sa formation militaire. Mais le pauvre R.P. apprit bientôt à ses dépens que le daim était un adroit pickpocket. Très friand de tabac, le daim subtilisait avec une réelle prestesse le paquet de cigarette de la poche du pantalon de son gardien.

\* Lors d'un échange de correspondance fin février 78, c'est-à-dire quelques semaines avant sa mort, le Général DUMONT m'écrivait;

"Je crois que nous avons fait du bon travail pour notre vieux 2 Ch. Ma santé est très déficiente. Je ne vis plus qu'avec mes souvenirs. Heureusement, j'en ai de merveilleux de notre cher 2me Chasseurs"

L'expression de tels sentiments montre combien ce Chef de Corps avait aimé son  
2 CH.

En tentant de rédiger le billet de sa période de commandement, et en citant les derniers mots qu'il m'adressait, je tenais à rendre hommage à mon prédécesseur qui eut l'honneur et la joie de commander pendant 16 mois ce Régiment d'élite.

➡ N'oubliez pas votre Musée !!



PERIODE DU 28-1-52 au 15-2-53.

Evènements.

→ On pourrait croire qu'un commandement d'aussi courte durée ne connut pas d'histoire.

Rappelons qu'en 1952, la guerre continuait en COREE. Devant la tension internationale croissante, le gouvernement belge envisageait d'augmenter le temps de service des miliciens. Cette nouvelle fut mal accueillie par les intéressés et donna lieu dans des unités de certaines garnisons à quelques manifestations de mauvaise humeur et parfois à des actes d'insubordination. On vit de ces manifestants débarquer à CHARLEROI dans l'espoir de débaucher les paisibles Chasseurs. Arrêtés par la Gendarmerie, ils n'atteignirent jamais la Caserne Trésignies.

J'avais la bonne fortune d'être entouré d'un excellent Etat-Major et d'un cadre, tant Officier que Sous-Officier, de grande valeur, des chefs qui connaissaient leurs hommes et qui s'intéressaient à leurs problèmes. C'était là un atout considérable.

J'adressai à la troupe, par la voix personnelle des Commandants de Compagnies, un message de sagesse et de confiance. Le cours normal de la vie des Chasseurs devait se poursuivre sans la moindre modification (exercices, permissions, congés, etc..). Cependant quand la troupe était au Quartier, le soir, je demandais la présence des Commandants de Compagnies et cadre nécessaire et ce jusqu'à l'heure, où sur place, je pouvais décider de lever cette permanence. Après une semaine d'attente, la vie reprit normalement.

Mais je ne pouvais oublier cette page et quand vint le moment de quitter le 2<sup>me</sup> Chasseurs, j'en souvins et je tins à féliciter et à remercier tous les Chasseurs-cadre et troupe- "pour leur travail, leur tenue, leur dignité, leur moral et leur magnifique esprit de Chasseur" (1)

Anecdote.

→ C'est sous mon commandement qu'eut lieu le baptême de la mascotte tant souhaitée par le Lieutenant-Colonel DUMONT.

Cette cérémonie se déroula au Mess des Officiers. Le parrain, le Major BASTIN Commandant en Second et la marraine Madame GENDEBIEN, lui donnèrent le nom de ROLAND.

Jugé suffisamment "drillé", le daim ROLAND participa au défilé du 2<sup>e</sup> Ch lors des Fastes Régimentaires du 29 novembre 1952. Tout le monde admira son allure martiale et certains affirmèrent même qu'il marchait au pas.!

Pour la petite histoire, nous dirons que deux ans plus tard, ROLAND devenu trop adulte dut changer de garnison. Mais le choix de celle-ci répondait-il aux vœux de ROLAND et de ses anciens parents? Ceci est une autre histoire.

Dans mon album de souvenirs du 2<sup>me</sup> Chasseurs, je contemple toujours avec émotion la photo de ROLAND, tenu en laisse par le R.P. et, en dessous, cette délicate inscription: "ROLAND salue son Chef de Corps".

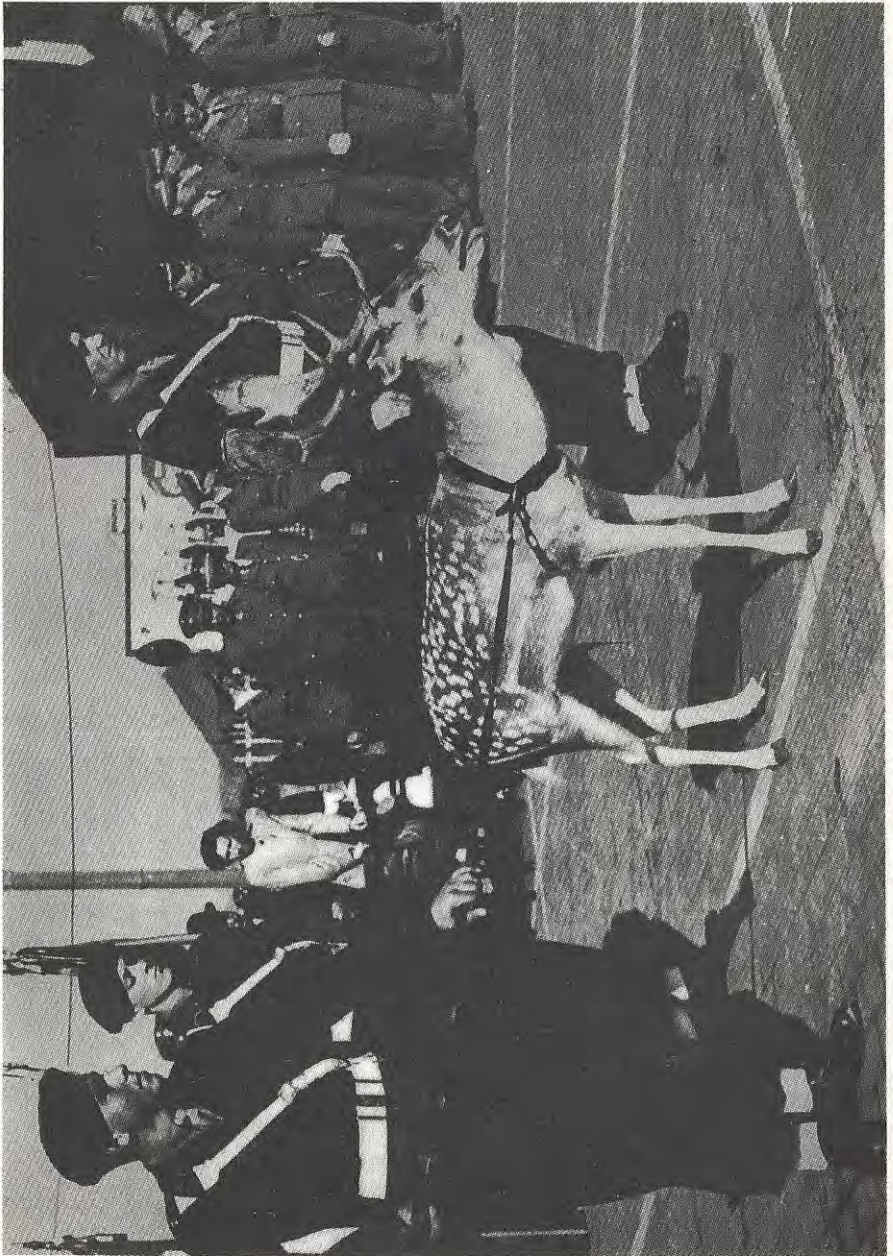
Colonel e.r. V. PLEINEVAUX.

(1) Extrait du discours d'adieu.



"ROLAND" assiste aux Fêtes du Régiment.

---





Le Colonel e.r. Alex PARENT a com-  
mandé le 2me Chasseurs à Pied du 28 mars  
1956 au 11 mai 1958. Puisant dans ses souve-  
nirs, il a eu la gentillesse de nous faire  
parvenir le "billet" suivant:

→ Il y a vingt cinq ans que j'ai eu l'honneur de prendre le commandement du 2me Régiment de Chasseurs à Pied, la glorieuse unité du passé.

C'était le 28 mars 1956.

Le Régiment s'apprêtait à fêter le 125e anniversaire de sa création.

Chaque matin, la caserne résonnait des accents de "notre" Musique Militaire, celle des Forces de Défense de l'Intérieur, qui y répandait ses accords harmonieux, prélude à la répétition générale.

Outre les nombreuses cérémonies auxquelles il participa - prises d'armes au Quartier - dépôts de fleurs aux monuments - revues - défilés - réceptions à l'Hôtel de Ville - repas de Corps, dans les différents mess, rehaussés par la présence des autorités nationales et locales ainsi que par de nombreux Anciens des deux guerres - notre Régiment, en étroite collaboration amicale avec les édiles, organisa à travers la Ville un cortège militaire, patriotique et folklorique.

Ses chars évoquaient l'histoire de CHARNOY ainsi que celle du Corps Franc devenu le 2me Régiment de Chasseurs à Pied.

( 1831 - 1900 - 1914 - 1940 - la Résistance-



la Brigade d'Infanterie "MERCKEM")

Charleroi et ses Chasseurs étaient à l'honneur. Cinq Musiques parcouraient les rues de la Ville : une musique militaire des Guards britanniques, la musique de la Gendarmerie, celle de la Ville, la musique des Forces de Défense de l'Intérieur, et, précédant un important détachement de son unité, la musique française du 2<sup>me</sup> Régiment de Chasseurs à Pied de nos voisins.

En tenues bleues soulignées de guêtres blancs et de gants blancs, habitués aux pas redoublés, les Chasseurs Français provoquèrent l'admiration de la population en même temps que...l'essoufflement des commissaires chargés de les guider en ville.

La caserne elle-même avait un air de fête. Déclarée "portes ouvertes" elle était occupée par des forains, leurs baraques, leurs friteries, leurs tirs à pipes, leurs carrousels, leurs toboggans.....

Plusieurs jours durant, le Quartier fut accessible aux carolorégiens.

Enfin, un grand show vint clôturer les festivités. Il se déroula sur la vaste plaine des manoeuvres face à l'admirable ensemble architectural que constitue l'entrée du Quartier Caporal TRESIGNIES.

Le Régiment s'y produisit.

Programme classique: séances de gymnastique - combats individuels rapprochés - intermède musical - attaque par un peloton d'un ennemi posté au haut de la plaine et facilement neutralisé - re-intermède musical et, pour finir, la présentation d'un imposant carrousel équestre admirablement mis au

point par l'Escadron de la Gendarmerie.

La fête se clôtura lorsque nos voisins et amis gendarmes s'élançèrent du fond de la plaine sabres au clair, en plein galop de charge vers...la Maternité Reine ASTRID !

→ Hélas, les lampions étaient à peine éteints que survenait la douloureuse tragédie du charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle.

Ce matin du 8 août, alors que la majeure partie du Régiment bivouaque à HAM-sur-HEURE (1), l'effectif resté en garnison est immédiatement dépêché sur les lieux de la catastrophe où, arrivé le premier, il aide à évacuer les rares rescapés. Puis, pendant plus de trente jours, ce sera l'espoir, la déception et la lente remontée des corps carbonisés.

→ Nos jeunes Chasseurs de 20 ans participeront jour et nuit aux travaux de surface tandis que les équipes de sauvetage tenteront l'impossible. En étroite collaboration avec les Petites Sœurs des Pauvres, toutes admirables de dévouement, ils participeront à la toilette des morts, à leur ensevelissement et, à l'insu du public massé aux grilles du charbonnage, à leur transport vers la Chapelle ardente.

Pendant plus de trente jours, ces braves garçons de chez nous forceront l'admiration. Ils accomplirent là des besognes hors du commun pour des gens de leur âge.

**HOMMAGE LEUR SOIT RENDU !**



(1) C'est de cette époque que datent les séjours des Compagnies au Château de HAM-sur-HEURE. Grâce à la grande amabilité du Comte Ch.-H. d'OULTREMONT et de l'Administration Communale du moment, nos miliciens s'y rendaient chaque semaine pour y parfaire l'instruction.

→ L'année suivante, en plein été, la Musique, le Régiment et son glorieux drapeau sont rassemblés, en bon ordre, au Boulevard Audent pour y accueillir Sa Majesté Le Roi BAUDOUIN en première visite dans la capitale du Pays Noir.

Ce jour là, CHARLEROI honore la mémoire d'un de ses enfants, littérateur, poète, académicien, grand homme d'Etat en même temps que grand humaniste : Jules DESTREE.

→ 1957, c'est aussi l'année de l'arrivée d'une étape du Tour de France, à CHARLEROI.

La banderolle " ARRIVEE " est tendue à hauteur de l'entrée de la Caserne.

C'est là que les coureurs s'arrêteront. C'est l'effervescence, c'est la fête.

Le Régiment a installé sa tribune sur le trottoir, adossée au Mess ; les motards parisiens et quelques journalistes étrangers seront nos invités...

Nous attendions Pino CERAMI... et nous recevons la visite du Lieutenant-Général PIRON, en civil, retraité depuis la veille. Il était l'invité d'amis carolorégiens.

Ce sont là quelques faits saillants qui marquèrent mes 26 mois de Commandement de notre beau Régiment.

Colonel e.r. Alex PARENT.

---

# EVENEMENT

En signalant, dans notre numéro de janvier, le décès du Général-Major Hre FIEVET nous vous avons parlé de l'accident grave survenu à BOURG-LEOPOLD en juillet 1930.

Nous avons retrouvé, dans nos archives, une lettre que nous avait fait parvenir quelques années avant sa mort, l'Adjudant Robert DELIZEE, témoin de ce tragique événement.

"

Nivelles, le 22-3-72.

Monsieur le Président,

Veillez, je vous prie, m'excuser si je viens vous rappeler de bien tristes souvenirs, mais n'est-ce pas aussi dire à nos morts que nous ne les oublions pas.

Il y a 42 ans !

Juillet 1930, le 2<sup>me</sup> Régiment de Chasseurs à Pied effectue une période de tirs et manoeuvres au Camp de BEVERLOO.

C'est le vendredi 18 juillet dans l'après-midi au Gemeentebosch au cours des exercices de lancement de grenades réelles qu'un grave et bien pénible accident est survenu à la 7<sup>me</sup> Compagnie.

Celle-ci est commandée par le Capitaine FIEVET, brave Officier de la guerre 14-18, qui, comme chaque année, a pris toutes les précautions, a fait toutes les recommandations et veillé à ce que chaque



grenade soit soigneusement vérifiée, et, pourtant l'une d'elles, lancée par le Chasseur CHERON, un enfant de THUIN, explose prématurément. Dans la tranchée cinq hommes gisent sur le sol. Le Lieutenant REMY, âgé de 32 ans et le Chasseur CHERON sont déchiquetés...la mort a fait son oeuvre.

Le Capitaine FIEVET, alors âgé de 37 ans a les poumons perforés et de nombreux éclats par tout le corps. Il est transporté à l'Hôpital de BOURG-LEOPOLD dans un état fort alarmant. Le Lieutenant MANIET, Officier de réserve, pharmacien à PLEURUS a un oeil enlevé. Le Sergent BRICOUX, Sous-Officier de carrière est blessé à la tête.

De l'enquête, il en est résulté qu'aucune faute n'a été commise et que seul un défaut de fabrication est à l'origine de ce grave accident.

Le Capitaine FIEVET se remit rapidement de ses blessures et nous avons le grand honneur de voir actuellement qu'il est un des fondateurs de notre Amicale avec le grade de Général-Major.

(sé) R. DELIZEE.

**N.D.L.R.** Après son hospitalisation et la convalescence qui suivit, le capitaine FIEVET fut désigné par le Chef de Corps pour prendre en charge les Ménages Troupe et Sous-Officiers. C'est durant ce service sédentaire qu'il eut l'occasion d'apprécier les grandes qualités de l'Adjudant VANDELDE, un autre grand disparu de notre famille des Chasseurs. Après ce séjour aux ménages, le Commandant FIEVET reprit du service à la Troupe.

## UN ANCIEN NOUS QUITTE.

Le Colonel e.r. OBORSKI étant toujours hospitalisé, madame OBORSKI a eu la gentillesse de nous faire parvenir l'aimable lettre ci-dessous:

"

Ce 9 - 2 - 81.

Cher Commandant,

J'ai bien reçu votre aimable lettre.

Je tiens à vous tenir au courant que l'état de santé de mon mari ne s'est guère amélioré; il est toujours en clinique et cela depuis plus de trois mois.

Mon cher mari a lu avec beaucoup d'intérêt le "Cor de Chasse" présenté sous la nouvelle forme qui est très réussie.

Il a été très heureux d'y lire le texte de son discours de BENSBERG.

Dès qu'il pourra vous donner satisfaction pour la page du Chef de Corps, il le fera.

Recevez, Cher Commandant, notre bien cordial souvenir.

(sé) M. OBORSKI.

**N.D.L.R.** Après avoir reçu cette lettre, nous avons remercié Madame OBORSKI pour sa gentillesse et nous lui avons transmis nos vœux très sincères pour l'amélioration de la santé du Colonel.



Malheureusement la réalité a été tout autre et la fatale nouvelle a été annoncée à notre Rédacteur en Chef le dimanche 8 mars: le Colonel e.r. Joseph OBORSKI est décédé à Gand le samedi 7 mars vers midi.

— Nous avons immédiatement prévenu le Commandant du 2me Chasseurs et nous avons envoyé des condoléances à Madame OBORSKI et aux membres de la Fraternelle des 1er et 4me Chasseurs à Pied 1914-1918, dont le Colonel était le Président Fédéral.

— Comme en font foi d'abord la lettre de Madame OBORSKI, ensuite une conversation que nous avons eue récemment avec un de ses proches, le Colonel OBORSKI est resté jusqu'au bout fidèle à notre devise:

"Chasseur un jour...Chasseur toujours"

Ses funérailles ont eu lieu le jeudi 12 mars à Gand.

A toute sa famille et à ses fidèles compagnons d'armes, nous réitérons nos très sincères condoléances.

— Depuis la parution de notre dernier Bulletin, notre grande famille a eu aussi à déplorer la disparition des membres dont les noms figurent ci-dessous :

- Monsieur Julien CRAUWELS, de Chatelineau;
- Monsieur Alexandre CATHERINE, de Chatelineau;
- Monsieur Charles VANDENBERGH, qui fut durant de nombreuses années Président de la Fraternelle du 3me Chasseurs à Pied 1914-1918.

Nous présentons nos condoléances aux familles.

## ASSEMBLEE GENERALE BANQUET FRATERNEL

Il faisait maussade ce samedi 7 mars 1981 vers 10.00h, mais sous la pluie fine qui tombait, les Chasseurs réunis au Musée avaient le coeur en fête.

Ils allaient rendre hommage à leurs anciens, se réunir en Assemblée Générale et participer à leur banquet fraternel traditionnel.

Vers 10.15h, sous la conduite du Président COLIN, le Conseil d'Administration accompagné d'une délégation du 2 Ch, conduite par le Major RAYMOND, et de quelques fidèles déposèrent des fleurs au mémorial TRÉSIGNIES et au monument aux Morts des 1er et 4me Chasseurs 14-18, au Parc Reine Astrid.

Dès 10.30h, la grande rotonde du Centre Social de Délassement de Marcinelle et son feu de bois monumental, accueillait les participants dans une ambiance de fête.

A 11.10h, pendant que les épouses et les sympathisants papotaient autour du feu, le Président ouvrit l'Assemblée Générale devant une assistance d'environ septante membres.

Le compte-rendu détaillé de cette Assemblée qui se termina vers 12.25h vous sera donné en entier dans notre prochain numéro.

### BANQUET FRATERNEL.

A 12.30h tous les participants réunis dans la rotonde n'attendaient plus que quelques personnalités invitées pour passer dans la grande salle réservée au Banquet.



Ce ne fut pas une mince opération que de placer à table -et à la bonne place- TROIS CENT ET QUATRE (304) convives.

Mais enfin on y arriva !!

→ L'apéritif étant servi à table, le Président COLIN prit immédiatement la parole pour accueillir nos invités et les remercier de leur présence:

- \* Madame Lucien HARMEGNIES, représentant le Bourgmestre de Charleroi;
- \* Monsieur l'Echevin HENRY et Madame;
- \* Le Lieutenant-Colonel BEM P.TANCRE, Commandant le 2 Ch, et Madame, accompagnés du Major RAYMOND et Madame, de l'Adjudant-Chef Léon DEHASSE et Madame, de l'Adjudant ROLAND et Madame, du Sergent DEVLEESCHAUWERS, du Caporal DAVID et Madame et du Caporal BRIHAYE;
- \* Monsieur MERCKX, Bourgmeste de ZEMST et Madame, accompagnés de Monsieur l'Echevin DAELEMANS et Madame et d'une délégation importante de la Section d'EPPEGEM de la F.N.C. dont Monsieur PERREMANS et Madame, Monsieur GEUNES et Madame et Messieurs DE VIL et FAES, ainsi que le sympathique camarade CLEMENT;
- \* Le Lieutenant-Colonel LOCHY, reptésentant le Commandant de la Gendarmerie de la Région Hainaut-Namur;
- \* Monsieur André NEUFORT, Commissaire d'Arrondissement et Madame;
- \* Monsieur Jean LIGNY, Président de l'Association Charbonnière et Membre d'honneur de notre Amicale;
- \* Monsieur M. D'HAESE, Président National de la Fraternelle du 5me Bataillon de Fus. et Madame.

- \* Monsieur Michel FROMONT, Directeur de La Nouvelle Gazette, et Madame, accompagnés de Monsieur Gustave WARMONT, Chef de Service au même quotidien et grand ami des Chasseurs à Pied;
  - \* Monsieur l'Aumônier André BOSTEELS, ancien Chasseur...ancien Gendarme... et actuellement Aumônier au SHAPE;
  - \* Monsieur André MOREAU, à la tête d'une délégation de la Section FNC de BIERGHES;
  - \* Monsieur Roger ROUSSEAU et Madame, avec une délégation de la Section FNC de CHARLEROI;
- ★ Parmi les absents qui s'étaient fait excuser, signalons :
- Le Général-Major Hre COUVREUR, le Colonel e.r. PLEINEVAUX, le Lieutenant-Colonel CHASSEUR, le Lieutenant-Colonel Hre G. LEFEBVRE, Monsieur le Comte Charles-Henri d'OULTREMONT, membre d'honneur à vie de l'Amicale, Madame Charles LAVAL et Monsieur V.D. WALDMAN.

Après ce préambule protocolaire, le Président rendit un sympathique hommages à quatre de nos anciens de 14-18 : Le Lieutenant-Colonel Hre G. LEFEBVRE, Monsieur V.D. WALDMAN, l'Adjudant de 1ère Classe M. BARBIER et Monsieur Léonce TENRET.

Les deux présents, BARBIER et TENRET, reçurent des mains de notre Président d'honneur la médaille de l'Amicale gravée à leur nom.

Ensuite Monsieur COLIN leva son verre à la santé de toute l'assistance et de nos



quatre anciens après avoir remercié et souhaité la bienvenue à un fort contingent de la Fraternelle du 12<sup>me</sup> Bataillon de Fusiliers "Remagen", dont le Président, le Colonel Alex MASSART, s'était fait excuser.

→ Le repas fort copieux et très soigné sa déroula alors dans une belle ambiance comme les Chasseurs savent la créer.

Au cours de ce repas fraternel qui se termina vers 19.00h. , d'autres allocutions furent prononcées par Messieurs HENRY, DAELEMANS et D'HAESE. Nous aurions voulu vous donner ici le texte de l'allocution, en néerlandais, de Monsieur HENRY, mais ce sera pour notre prochain numéro. Monsieur DAELEMANS, dans un discours en français, magnifia, comme Monsieur HENRY, les liens étroits d'amitié qui unissent le Ville de CHARLEROI, la Commune de ZEMST (EPPEGEM), et les Chasseurs à Pied, ces liens qui devraient unir nos deux communautés de la même façon. Monsieur D'HAESE dit la fierté de la Fraternelle du 5<sup>me</sup> Bataillon de Fus. d'être parrainé par une unité d'élite comme le 2<sup>me</sup> Chasseurs et sa satisfaction personnelle en ce qui concerne les bons rapports entre sa Fraternelle et notre Amicale.

En quittant la salle, Monsieur DAELEMANS, porte parole de nos amis flamands nous dit la grande joie de son groupe d'avoir assisté à cette journée et nous promit pour l'an prochain plus du double de participants de ZEMST et EPPEGEM.

Chers Amis, nous nous reverrons bientôt à EPPEGEM- (le 6 septembre 81).

→ Après une belle tombola qui fit beaucoup d'heureux et quelques déçus, la

réunion prit fin non sans quelques "pintes" prises au comptoir pour fêter des retrouvailles ou pour se dire "au revoir".

---

CE FUT VRAIMENT UNE BELLE JOURNÉE DES CHASSEURS A PIED QUI SE DEROULA SOUS LE SIGNE DU SOUVENIR ET DE LA FRATERNITE LINGUISTIQUE.

---

Lors de l'Assemblée Générale du matin, outre le traditionnel télégramme envoyé à Sa Majesté Le Roi BAUDOUIN, un télégramme de sympathie avait été expédié à Monsieur Robert DECKERS, notre Vice-Président Fondateur, toujours retenu chez lui par la maladie.

C'est dès le mardi 10 mars que notre Président a reçu l'aimable carte ci-dessous envoyée par Madame DECKERS que nous remercions :

"

Gilly, le 9-3-81

Cher Monsieur COLIN,

Votre affectueuse pensée pour Robert lui a fait bien plaisir.

Je vous remercie et vous prie de transmettre notre merci à tous les amis Chasseurs qui ont pensé à lui lors de votre Assemblée Générale.

Bien cordialement  
(sé) J. DECKERS.

Signalons qu'au cours du Banquet, les allocutions de Monsieur HENRY, en néerlandais, et de Monsieur DAELEMANS, en français, furent accueillies par des applaudissements particulièrement chaleureux.



# LE COURRIER

## DES LECTEURS.

Parmi les lettres reçues des membres s'excusant de ne pouvoir assister à notre journée du 7 mars 81, nous avons retenu à votre intention quelques extraits significatifs:

★ Télégramme du Lieutenant-Colonel Hre Georges LEFEBVRE:

" Avec émotion et fier d'être ancien chasseur-suis de coeur avec vous tous en ce glorieux anniversaire "

★ Lettre du Général-Major Hre Hector-Jean COUVREUR

" De tout coeur avec les Chasseurs à Charleroi, je vous prie d'excuser mon absence en cette journée du 7 mars et de leur transmettre le cordial souvenir de leur vieux Colonel du 8me Chasseurs et de la 5me Brigade d'Irlande.

Bien amicalement vôtre, mon Cher Commandant.

★ Lettre de Monsieur Georges MAROYE de COURCELLES.

" Monsieur LEMAIRE,

Un état de santé déficient m'empêchera d'être des vôtres ce samedi 7 mars.

C'est de tout coeur que mes pensées seront près de vous. Je m'excuse.  
Chasseur un jour...Chasseur toujours !

★ P.S. d'une lettre adressée par Monsieur WALDMAN, Président de la Fraternelle des 2me et 5me Chasseurs 1914-1918.

" S'il s'avère impossible pour moi, d'aller à Charleroi le 7 mars, je vous demande d'excuser mon absence auprès de vos membres de l'Amicale et combien je serai triste de ne pouvoir être parmi eux.

**N D L R** . Tout ceci montre combien nos anciens ont conservé la fierté et le respect de leur qualité de Chasseur à Pied.

Il faudrait que les jeunes suivent la même voie, mais il est grand temps que quelques uns prennent la barre.

★ De Madame la Générale FIEVET :  
" Monsieur BOURG,

Mon mari, le Général Hre FIEVET, nous a malheureusement quitté comme vous le savez; C'est pour moi un immense chagrin.

La cotisation de 81 a été payée, je vous demande donc de continuer à m'envoyer le Cor de Chasse, car tout ce qui touche au 2me Chasseurs me tient au coeur.

J'attends avec impatience la parution du prochain numéro relatant l'accident de 1930, où le Lieutenant REMY et le soldat CHERON ont été tués, mon mari ayant eu un poumon perforé.

Avec mes excuses, je vous prie de croire à mes sincères salutations.

(sé) S. FIEVET.



★ De Monsieur Raymond PACOT, de NAMUR:

" Monsieur,

Suite à ma communication téléphonique du lundi 23-2-81, voici le texte à insérer dans le Bulletin de l'Amicale:

➔ RECHERCHE OFFICIER OU SOUS-OFFICIER  
 AYANT ETE INSTRUCTEUR POUR LA SECTION FEVRI-  
 ER 1940 CASERNEE A LA SUCRERIE DE ATH (2me  
 CHASSEURS A PIED-CASERNE TRESIGNIES).  
 POUR REPONSE : PACOT Raymond, rue Rogier  
 68 , 5000 NAMUR " " ←

Veillez agréer mes sincères saluta-  
 tions (sé) PACOT.

★ Plusieurs lettres de Monsieur Jean DOF-  
NY, de JUMET, qui est d'accord pour être le  
 trait d'union entre le 5me Bataillon de Fus  
 et l'Amicale. La Rédaction prendra contact  
 prochainement avec Monsieur DOFNY qui pos-  
 sède aussi des photos à nous confier.

- Nous avons également reçu trois lettres  
dont nous vous donnons, ci-après, copie ou  
extrait:

★ du Lieutenant-Colonel BEM P. TANCRE :

Cher Président,

Mon épouse et moi-même vous remercions  
 vivement pour l'excellent accueil que vous  
 nous avez réservé, une fois de plus, ainsi  
 qu'à tous les membres de la délégation, à  
 la Journée des Chasseurs.

Le banquet et l'ambiance fraternelle qui y régnait constituent une véritable réussite. La très grande participation à cette journée témoigne du succès de tous vos efforts et de ceux de vos proches collaborateurs, en vue de faire vivre et prospérer l'Amicale.....

**N.D.L.R.** le Chef de Corps continue en rappelant à notre Président que le 2me Chasseurs aura l'honneur d'assurer la garde des Palais Royaux du lundi 25 mai au lundi 9 juin 1981 et en invitant nos membres et les sympathisants à venir, à cette occasion, admirer la tenue de nos P'tits Chasseurs.

★ de Monsieur D'HAESE :

Mon Cher Président,

Mon épouse et moi-même tenons à vous remercier encore pour votre aimable invitation à participer à votre banquet fraternel de samedi dernier.

Cette impressionnante réunion d'anciens et sympathisants fut, sans conteste, une brillante réussite.

Je puis vous assurer que je mettrai tout en oeuvre, non seulement pour entretenir, mais aussi pour développer les liens qui unissent le 5me Bataillon de Fusiliers à son puissant parrain.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Président National, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(sé) M. D'HAESE  
Président National.



★ Lettre de l'Adjudant de 1ère Classe  
e.r. Maurice BARBIER, 2me Vice-Prési-  
dent Fédéral de la Fraternelle des  
1er et 4me Régiments de Chasseurs à  
Pied 1914-1918, à notre Président  
d'Honneur :

"

Le 9 mars 1981.

Mon Commandant,

Voici certains passages de l'allocu-  
tion que j'aurais aimé prononcer au cours  
du banquet !!!

Malheureusement, j'ai dû quitter la  
salle à votre insu pour rentrer à la maison-  
je n'en pouvais plus-je souffrais excessi-  
vement du pied, de la jambe gauche et des  
reins. Je ne sais plus rester longtemps de-  
bout ni assis sur une chaise. Je vous de-  
mande, Mon Commandant, de bien vouloir m'ex-  
cuser, car je considère cette façon d'agir  
comme un manque de délicatesse.

Monsieur le Président,

Malgré notre santé gravement abîmée,  
j'éprouve une grande satisfaction de pouvoir  
participer à ce banquet fraternel entouré de  
ma famille...la rencontre dans la joie des  
Chasseurs à Pied... qui revient chaque année.

Je suis bien sûr un vieux serviteur  
du 2me Chasseurs à Pied, mais je ferai re-  
marquer que je suis aussi un vétéran du 1er  
Chasseurs à Pied, mon premier Régiment que  
j'ai servi avec fierté et fidélité pendant  
les années de 1912 à 1916 inclusivement.

Après la mort du regretté Colonel Roland DEPREZ (en décembre 70), le Colonel CLOETENS, président des Anciens Combattants de 1914-1918 des 1er et 4me Chasseurs à Pied m'accorda l'honneur de la présidence de la Section Hainau-Namur. Quelques années plus tard, au cours d'une Assemblée Générale de la Fraternelle, je suis élu 2me Vice-Président Fédéral, et, c'est à ce titre qu'au nom de la Fraternelle Royale des Anciens Combattants des 1er et 4me Chasseurs à Pied 1914-1918, je tiens à remercier chaleureusement et à exprimer de tout coeur notre fervente reconnaissance à Monsieur le Président et aux dévoués membres du Conseil d'Administration de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied de l'hommage fleuri qui a été rendu ce matin aux glorieux morts de nos deux Régiments.

Geste très émouvant à la mémoire de nos 1566 valeureux compagnons d'armes - Wallons et Flamands - des 1er et 4me Chasseurs tombés glorieusement au champ d'honneur au cours des 52 longs et sanglants mois de guerre de 1914-1918.



C'est effectivement le 23 décembre 1916, lors de la réorganisation de l'Armée, que je suis affecté à la 12me Compagnie du 2me Chasseurs, une des trois Compagnies de Mitrailleurs nouvellement formées.

Le 30 janvier 1918, je passe à l'Aviation Militaire et j'obtiens le brevet de pilote-aviateur. Au cours de cette année survient l'armistice; je rejoins le Régiment et je suis désigné pour commander le Camp



de prisonniers allemands de Lampernisse, près de Dixmude. Le rapatriement des prisonniers ( 300 ) terminé, je rentre à CHARLEROI pour le 17 mai 1919 et je connais l'accueil délirant de la population carolorégienne, lors de la Joyeuse Entrée du 2me Chasseurs dans sa bonne ville de CHARLEROI.

Je ne quitterai plus dorénavant le 2me Chasseurs que le 1er octobre 1946, date prématurée de ma mise à la retraite.

J'aurai néanmoins servi fièrement, fidèlement avec dévouement ce glorieux Régiment pendant....30 ans !!

Cher Président,

Je tiens, en mon nom et en celui de Léonce TENRET, vétéran comme moi, un de mes anciens mitrailleurs, à vous remercier de l'honneur qui nous est fait ce jour, en voulant nous offrir la magnifique plaquette de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, gravée à notre nom.

Ce geste fraternel est pour nous un gage qui concrétise cet attachement, cette précieuse amitié de tous les membres de notre chère et vivante Amicale.

→ Léonce TENRET a participé à toute la campagne de 14-18 avec le 2me Chasseurs et a été témoin de l'acte héroïque posé le 26 août 1914 par le Chasseurs Léon TRESIGNIES, à PONT-BRÛLE, sur le Canal de WILLEBROECK.

Dès le début du mois de janvier 1917, le Caporal TENRET est affecté à la 12me Compagnie et désigné pour faire partie de ma Section. Il a de cela 64 ans.....

Voilà d'heureuses retrouvailles !!

Ce valeureux combattant qui, lui aussi, a connu pendant 52 mois les souffrances, les angoisses et toutes les misères de la guerre, a fêté, le 10 du mois dernier, ses 90 ans. A présent il est nonagénaire, c'est plutôt rare pour un vétéran de 1914-1918.

Soyez assuré, Monsieur le Président, que nous emporterons de ce 7 mars 1981, le souvenir d'une journée de bonne, franche et sincère camaraderie.

(sé) Maurice BARBIER.

---



---

## **AGENDA**

C'est le dimanche 6 SEPTEMBRE 1981 qu'aura lieu à PONT-BRULE et EPPEGEM notre traditionnel pèlerinage.

Nous espérons que, cette année encore, nos membres, amis et sympathisants seront très nombreux à ce rendez-vous.

RETENEZ BIEN CETTE DATE : 6 - 9 -81

- Prix du voyage en car au départ de CHARLEROI - 185,- frs
- Participation au banquet à EPPEGEM: 415,-frs tout compris sauf les boissons.

Dans notre bulletin de juillet, nous vous donnerons le programme détaillé ainsi que le BON de PARTICIPATION à nous renvoyer.

TOUS à PONT-BRULE et EPPEGEM ( ZEMST ).

Nos amis flamands nous attendent.....

---



————— C'est du 25 mai au 09 juin 1981, que le 2<sup>me</sup> Régiment de Chasseurs à Pied assurera la garde des Palais Royaux à BRUXELLES. ( voir ci-avant page 7 ).

Les Chasseurs vous attendent pour vous montrer ce qu'ils savent faire....

————— Les 2 et 3 juillet 1981, le 2<sup>me</sup> Chasseurs célébrera ses FASTES REGIMENTAIRES à SIEGEN. ( voir ci-avant page 7 ).

Tous nos membres sont cordialement invités à rendre visite à nos Chasseurs dans leur lointaine garnison.

Ceux qui pensent pouvoir s'arranger pour effectuer le déplacement sont priés de se faire connaître par écrit, mais sans engagement formel, auprès de notre Secrétaire, Monsieur L. LEMAIRE, rue de l'Alouette 33 à 6000 CHARLEROI; ceci devrait être fait le plus tôt possible, afin que des renseignements supplémentaires soient envoyés aux désireux.

★ CONGRES F.N.C. à CHARLEROI :

Le 25 avril 1981, le CONGRES NATIONAL de la FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BELGIQUE se déroulera à CHARLEROI. C'est la première fois qu'un pareil Congrès a lieu à CHARLEROI. Il faut que ce soit un succès !!

Les Membres FNC sont invités à prendre contact avec leur Section. ←

RETARDATAIRES : N'oubliez pas votre cotisation 1981 ; 150,-frs minimum à verser



au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. rue de Loverval, 100- 6071 CHATELET.

MERCI !!



Photo 5 (ci-dessus) : Remise de distinctions honorifiques aux: 1er Sergent MAJOR DEBONDT, 1er Sergent COULON et Sergent BERTRAND.

PAGE 4 : Photo 1 : Remise de la Croix de Chevalier de Léopold II aux Adjudants MISENTA et KADDON. - Photo 2 : Prestation de serment du Slt Mil PESCHEUX.

PAGE 5 : Photo 3 : Remise des galons de Caporal aux CSOR. - Photo 4 : une vue prise pendant le repas All Ranks.

N.D.L.R. L'abondance de matière nous a empêché de vous donner le texte de Mr M-F. MASSIN et les photos de l'Adjudant BARBIER.

Toutes nos excuses, ce sera pour le numéro 35 de juillet 1981.



# LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»